

DÉLIBÉRATION N° CA 14-04 DU 29 AVRIL 2014

PORTANT ARRETE DU COMPTE FINANCIER 2013

Le Conseil d'administration,

DÉLIBÈRE

Article 1

Le compte financier de l'exercice 2013 présenté par l'Agent Comptable est arrêté :

En recettes à la somme de 1 084 208 076,60 dont :

- produits pour 940 967 347,41 €,
- ressources pour 143 240 729,19 €,

En dépenses à la somme de 959 870 992,04€ dont :

- charges pour 782 517 485,06 €,
- emplois pour 177 353 506,98€,

Article 2

Le résultat de l'exercice s'élevant à + 158 449 862,35 € est affecté au report à nouveau.

Article 3

Le solde du compte 110 « report à nouveau » est affecté en totalité aux réserves de l'établissement pour 165 017 230,70 €.

La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence



Michèle ROUSSEAU

Le Président
du Conseil d'administration



Jean DAUBIGNY